

# Bretteville sur Laize



# **Sommaire**

- 2- Mot du maire
- 3- Conseil municipal
- 5- Budget
- 6- Travaux
- 9- Associations
- **12-** Parcours patrimoine
- **14-** Dossier :
  - L'Union musicale
- 21- Bien vivre ensemble
- **22-** Infos
- 23- Bretteville utile
- 24- Côté jardin



Dossier: L'Union musicale



### à Hervé LE PESSEC et Bernard DELAQUAIZE

Chères Brettevillaises, chers Brettevillais,

Comme partout, la vie associative de notre commune « reprend », prudemment, certes. Mais quelle satisfaction, quel bonheur de voir, entendre à nouveau :

- rires, cris d'enfants, bruits de ballons sur les stades.
- chants et danses sur les terrains et maintenant dans les salles.
- pinceaux et peintures sur des façades, livres et revues entrer et sortir de la médiathèque,
- les portes de notre cinéma s'ouvrir pour les projections de films, pour l'accueil de nos scolaires heureux de « se produire sur scène »......

A ce jour, il reste cependant raisonnable de reporter patiemment encore un peu les grands rassemblements.

Je pense à ces beaux moments de convivialité pour nos plus anciens, à ces grandes manifestations organisées par certaines associations (1er mai, Trophées) ou par la municipalité (Forum des associations, marchés de proximité), à ces événements culturels d'envergure (Semaines de Quilly), à

toutes ces festivités organisées à l'occasion de notre Fête Nationale. Seul, aura été maintenu cette année le feu d'artifice.

Comme si, il en était besoin,cet épisode de pandémie nous aura montré à quel point tout ce qui contribue « au vivre ensemble » est si important et indispensable à la vie d'un village.

Je le sais, tous les « acteurs » de notre vie locale n'ont rien perdu de leur motivation. Ils sont d'ores et déjà prêts pour les semaines et les mois à venir à « fonctionner » de nouveau dans les meilleures conditions pour le plaisir de tous.

Tous ces bénévoles méritent plus que jamais remerciements, reconnaissance, soutien.

De son côté, la municipalité avec sa commission culturelle, là aussi modestement, prudemment, va proposer quelques expositions et concerts d'ici la fin de l'été. Cet été que je souhaite, à vous toutes et vous tous, enfants, jeunes et moins jeunes, ensoleillé et joyeux.





avec la participation de Boulon, Bretteville-sur-Laize, Cauvicourt, Fresney-le-Puceux, Gouvix et Urville



# Séance du 4 février 2021

### Le conseil municipal :

- -Autorise le Maire à signer avec le SDEC ENERGIE une convention portant sur une aide financière de 50% sur la part restant à la charge de la commune concernant la réalisation d'audits énergétiques, relatifs à l'installation de panneaux photovoltaïques sur l'atelier communal, le bâtiment médiathèque/foyer communal et les anciens vestiaires de football.
- -Emet un avis favorable pour l'achat d'un tracteur d'occasion pour l'atelier communal auprès de la société RUAUX AGRICOLE de Saint-Pierre-sur -Dives, pour un montant de 34 000 € HT soit 40 800 € TTC.
- -Décide à l'unanimité, dans le cadre de la régularisation de la cession à titre gratuit au profit de Madame SUROSNE Jacqueline de la partie du chemin rural de Jacob Mesnil à Caillouet, de désaffecter cinq parcelles pour un total de 235 m², de déclarer qu'ils ne sont plus à usage public, puis d'en prononcer le déclassement du domaine public et de les intégrer au domaine privé communal.
- Retient le devis de la société CWA Enterprise pour l'application PanneauPocket qui permet aux mairies de diffuser des informations et des alertes à leurs habitants par le biais de notification sur leur smartphone, sans recueillir leur numéro de téléphone ni leur adresse e-mail, pour un montant annuel de 191,67€ HT soit 230 € TTC.
- -Décide que seuls peuvent être amenés à effectuer des heures supplémentaires, en raison des nécessités de service et à la demande du Maire, les agents titulaires et non titulaires à temps complet de catégorie C et de catégorie B; le nombre d'heures complémentaires effectuées par les agents à temps non complet ne pouvant conduire au dépassement de 35 heures par semaine.
- -Prend note de la réponse du SDEC ENERGIE, qui donne son accord pour la réalisation du remplacement du poste de transformation électrique de la station d'épuration, pour un montant total de 23 353,55 € HT et une contribution communale de 7 006,06 € HT.

# Séance du 4 mars 2021

### Le conseil municipal :

- -Vote les taux d'imposition communaux : taxe d'habitation 7.40 %, taxe foncière (bâti) 31.37 % et taxe foncière (non bâti) 16.86 %. La taxe foncière (bâti) de 31,37% correspond au cumul de la taxe brettevillaise historique de 9,27% à laquelle s'ajoute celle perçue jusqu'à présent par le Conseil départemental de 22,1%. Le transfert de cette dernière vers la commune vise à compenser la suppression de la taxe d'habitation sur la résidence principale. Concrètement, ce nouveau mode de répartition n'aura aucune incidence sur l'impôt des contribuables.
- -Autorise le Maire à lancer la consultation concernant les charges pré-programmatiques pour un tiers-lieu des transitions sur le site de la SCOP Bouchard.
- -Retient, pour les audits énergétiques du bâtiment de La Poste et des deux logements de la commune situés rue de Quilly, ENRJ CONSEIL pour le bâtiment de La Poste pour un montant de 2 575 € HT, soit 3 090 € TTC, et AFCE pour

- les deux logements communaux situés rue de Quilly, pour un montant de 2 100 € HT, soit 2 520 € TTC.
- -Autorise le Maire à lancer une consultation concernant les travaux photovoltaïques à réaliser sur la médiathèque, l'atelier communal et les anciens vestiaires de football.
- -Retient, concernant les travaux de désamiantage à réaliser sur l'atelier communal, le devis de Leclerc Démolition pour un montant de 17 950 € HT, soit 21 540 € TTC.
- -Autorise le Maire à rembourser la quote-part communale, calculée au prorata, concernant la taxe foncière 2020 liée à l'achat du bâtiment de La Poste, et réglée en totalité par Madame Anne de Ferron du Chesne, soit la somme de 1 490 €
- -Autorise le Maire à solliciter une subvention auprès du SDEC ENERGIE concernant l'audit du bâtiment de La Poste.
- -Autorise le Maire à solliciter une subvention auprès des services de l'Etat, du Département du Calvados et de la région Normandie, dans le cadre du plan de rénovation des bâtiments tertiaires, concernant La Poste.
- -Autorise le Maire à solliciter une subvention auprès des services de l'Etat dans le cadre du plan de travaux complémentaires liés aux travaux photovoltaïques à réaliser sur la médiathèque, l'atelier communal et les anciens vestiaires de football.
- -Autorise le Maire à solliciter des subventions, DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) auprès des services de l'Etat, et APCR (Aide aux Petites Communes Rurales) auprès du Département du Calvados, dans le cadre de la réserve incendie, pour un montant estimé de travaux à 30 000 € TTC.
- Autorise le Maire à solliciter des subventions auprès des services de l'Etat et du Conseil départemental dans le cadre de la réhabilitation de l'installation électrique de l'Eglise, dont l'estimation s'élève à 35 000 € TTC.
- -Autorise le Maire à solliciter une subvention au titre des amendes de police pour les travaux de la rue Jean Simon, dont l'estimation s'élève à 151 295,50 € HT, soit 181 554, 60 € TTC.
- -Approuve les comptes de gestion « Assainissement 2020», « Photovoltaïque 2020 » et « Budget principal 2020» établis par le Receveur Municipal.
- -Adopte les comptes administratifs « Assainissement 2020», « Photovoltaïque 2020 » et « Budget principal 2020» établis par le Receveur Municipal.
- -Accepte le devis et l'acte d'engagement du SDEC ENERGIE concernant la pose de lampadaires pour l'éclairage de cheminements situés rue du Muguet, rue Jean Jaurès et rue des Métallos, pour un montant total de 17 002 € TTC et une part communale de 9 209,41 € TTC.
- -Autorise le Maire à solliciter une subvention auprès du SDEC ENERGIE concernant l'audit de deux logements communaux situés rue de Quilly.
- -Autorise le Maire à solliciter une subvention au titre des amendes de police pour l'aménagement de sécurité rue de Quilly, section 2, tranche additionnelle, dont l'estimation s'élève à 151 813,50 € HT.

# Conseil municipal

- Approuve la cession à la Société FONCIM du foncier communal compris dans le périmètre de la ZAC du Grand Clos et nécessaire à la réalisation de la deuxième tranche de la ZAC, pour une superficie de 37 758 m², au prix de 453 096 € HT.

## Séance du 12 avril 2021

### Le conseil municipal:

- Vote le budget « Assainissement 2021 ».
- Statue sur l'affectation des résultats 2020 du budget « Photovoltaïque ».
- Vote le budget « Photovoltaïque » 2021.
- Vote les subventions aux associations.
- Vote le « Budget principal » 2021.
- Vote les taux d'avancement de grade de la collectivité.
- Accepte de rétrocéder à titre gratuit une fine bande de terrain en déshérence appartenant à la commune, située au hameau de Jacob Mesnil en bordure du chemin rural CR n°9, à la famille LECOQ pour qu'elle puisse réaliser son projet de construction d'une maison individuelle et y inclure deux places de parking ; rétrocession qui n'altérera ni l'emprise du chemin rural ni l'accès à la forêt. Les frais de géomètre et de notaire seront intégralement pris en charge par le pétitionnaire.

# Séance du 20 mai

### Le conseil municipal :

-Approuve le devis pour le renouvellement du contrat des illuminations de Noël de la société NAIXIA, pour un montant de 7 692,40 € HT soit 9 230,88 € TTC par an, ainsi que le choix du PACK ILLUMINATION, pour une durée de 4 ans non reconductible. Le contrat comprend la location, la pose et la dépose des illuminations.

-Emet un avis favorable à l'indemnisation de Monsieur MENARD Pascal, 3 Chemin du Trou au Renard à Bretteville-sur-Laize, piégeur Agrée N° 14.17.57, pour le travail essentiel mené dans la lutte contre les rongeurs ; lutte rendue obligatoire par arrêté préfectoral en date du 1er juin 2015. Il est proposé de verser 2 € par queue, soit 310 € pour 155 queues en 2020.

-Autorise le Maire à lancer une consultation concernant l'étude de faisabilité d'un tiers-lieu (labellisé par la Région), dans le bâtiment de la Poste ; lieu dont les activités,

comme un espace de coworking, contribueraient au développement économique et à l'activation des ressources locales. -Autorise le Maire à solliciter une subvention auprès de la Région dans le cadre de l'étude de faisabilité d'un tiers-lieu au sein du bâtiment de la Poste.

-Autorise le Maire à signer une convention d'adhésion entre les communes de Bretteville-sur-Laize et du Hom, la Communauté de communes Cingal - Suisse Normande, l'Etat, le Conseil régional de Normandie et le Conseil départemental du Calvados, dans le cadre du projet « Petites Villes de Demain » (PVD) ; après rappel de ses enjeux et présentation du tableau de financement, subventionné à 75%, du poste de chef de projet en charge de ce dispositif.

-Retient le devis de la société 3D OUEST pour un montant de 3 630 € HT soit 4 356 € TTC, concernant l'achat d'un logiciel de gestion de cimetière.

-Retient l'offre de la société SOGETI concernant la maîtrise d'œuvre portant sur la réhabilitation du réseau d'assainissement eaux usées de la rue des Granges, pour un montant prévisionnel de l'opération estimé à 70 000 € avec un taux d'honoraires de 5,30 % et donc un forfait provisoire de rémunération fixé à 3 710 € HT.

-Autorise le Maire à solliciter une subvention auprès de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie portant sur la réhabilitation du réseau d'assainissement eaux usées de la rue des Granges.

-Accepte le montant facturé par le SMICTOM pour le dépôt des déchets de la commune, à savoir 86,54 € la tonne.

-Décide à l'unanimité d'acheter aux consorts POSTEL une parcelle de terrain située au hameau du Beffeux et cadastrée C n°65, d'une superficie de 325 m², au prix de 35 000 € net vendeur, afin d'y aménager les places de stationnement dont ne dispose pas ce hameau, et fait le choix du notaire Me ENGELHARD Thibault à Brettevillesur-Laize pour se charger de l'acte de cession. Les frais liés à ce dossier seront à la charge de la commune.

-Accorde une subvention d'un montant de 450 € annuel à la nouvelle association brettevillaise Histoire d'en Jouer : L'assoc' qui pik, créée en partenariat avec la Médiathèque.

-Accepte le devis de la société ADF, pour changer le portail du presbytère, pour un montant de 2 050,49 € HT soit 2 460,59 € TTC.

-Retient le devis de la société SHAKE HEART (Paris), concernant l'acquisition d'un nouveau défibrillateur, pour un montant de 1 793,74 € HT et une maintenance mensuelle de 9,99 € HT.



# Les principaux investissements dans la commune

L'ensemble du budget prévisionnel principal, assainissement et photovoltaïque représente en investissements : 3 319 594 €. Ce budget sera marqué par des investissements notables financés par les fonds propres de la commune abondés du

produit de la vente des terrains de la tranche 2 de la ZAC du Grand Clos et des loyers des immeubles communaux dont la gendarmerie, par des subventions importantes, et par l'emprunt pour l'assainissement. Il s'agit entre autres de :

# Installations, matériels et mobiliers

### 80 000 €

Logiciels et matériel informatique,
Espaces de stockage,
Boîtes à livres,
Colonnes de désinfection,
Cloisons,
Tracteur et ses accessoires

## Photovoltaïque

**145 600 €** Médiathèque, Atelier communal

### Acquisitions immobilières

### 145 458 €

Terrain Lacroix

### **Aménagements**

### 487 055 €

Aménagement rue de Quilly 2
Réfection chemins piétonniers
WIFI salle des fêtes
Remise aux normes de l'électricité de l'église
Portail du presbytère
Parvis du monument aux morts
Réserve incendie abbaye
Skate-park

## Assainissement

### 1 312 562 €

Nouvelle station d'épuration et poste de refoulement, Rue des granges

> Subvention 50% Emprunt 50%\*

\*L'annuité d'emprunt sera remboursée à partir d'une partie des recettes perçues via la facture d'eau, sans augmentation du prix de l'eau pour la part communale.

# $\mathbf{S}$ ubventions

# aux associations : **50 000 €**

## Social et d'utilité publique

• ADMR: 1 000 €

Amicale des donneurs de sang : 100 €

Prévention routière : 100 €
Secours catholique : 500 €

• TEF: 3 272 €

## Sports

Association sportive du collège : 520 €

BBC (basket): 4 150 €
 Cingal Judo Club: 480 €
 CDF (full contact): 1 670 €
 CFC (football): 4 890 €

Gymnastique Seniors : 450 €

• Essor du Val Clair (tennis de table et badminton) : 5 570 €

### Jeunesse et enseignement

• BTP/CFA (Apprentis du bâtiment) : 120 €

### Loisirs

• BAZ'ART: 550 €

Essor du Val Clair (théâtre, danse, Zumbukids): 450 €

ZamZam'B : 550 €

• Les Amis de la Musique : 450 €

A Laize/Scène : 5 000 €

Histoire d'en jouer, L'assoc' qui pik : 450 €

## Autres

Comité de jumelage du Cingal : 450 €

• Comité Juno : 100 €

Les Cinglais du Cinéma : 450 €

Générique : 1 615 €
Hortos Mundi : 450 €
Jardilaize : 450 €

Comité des fêtes : 3 500 €

En raison du contexte sanitaire, certaines associations n'ayant pas pu mener leurs activités ont choisi de ne pas demander de subventions cette année. Confrontées à de grandes difficultés parce que les manifestations d'envergure contribuant à leur budget n'ont pu être organisées, d'autres associations se sont vu octroyer une subvention exceptionnelle.

# ravaux

# Notre Dame des Foyers Caillouet

Le site qui accueille Notre Dame des Foyers, à la sortie de Caillouet (direction Bretteville-sur-Laize) a été réaménagé par l'entreprise Pierre. Une clôture a ainsi été réalisée. Elle entoure la stèle. Le sol a été recouvert de gravier. La haie a, d'autre part, été arrachée. Elle sera replantée au mois de septembre.



# Calvaire de Jacob Mesnil

Le site du calvaire situé au hameau de Jacob Mesnil a été aménagé par les employés communaux afin de rendre son accès plus facile tout en lui redonnant un certain cachet. Ils ont ainsi construit un muret et une petite entrée en face du trottoir. L'espace entourant le calvaire a également subi une cure de rajeunissement

# Clôture rue François Mitterrand

Une clôture a été posée par les employés communaux, rue François Mitterrand, au niveau de la place de D'une longueur de retournement. 35 m, elle est en limite de la rue Léon Guigné située en contrebas.





L'entreprise Boyer-Savary a repeint en blanc la façade avant et les côtés de la salle de tennis de table, rue Camille Blaisot. L'association Baz'Art apporte sa patte artistique à cette opération par la réalisation d'une fresque.

# ravaux

# Abris bus Jacob Mesnil

Les employés communaux ont aménagé un nouvel abris bus en bois au hameau de Jacob Mesnil.



# Lotissement «Le Grand Clos»



Plusieurs maisons sortent de terre à la zone d'habitat du Grand Clos (330 logements programmés sur une période de 15 ans), à la sortie de la commune, route de Caen. Les cinquante parcelles de cette première tranche ont été vendues.

# Etat d'avancement station d'épuration

Le chantier de la nouvelle station d'épuration au hameau de Jacob Mesnil avance bien. D'une capacité à 3 800 équivalents habitants, elle pourrait être opérationnelle d'ici la fin de l'année ou dans le courant de 2022. Elle remplacera l'actuelle (d'une capacité de 2 000 équivalents habitants) qui est localisée sur le même site. Le nouveau poste de refoulement situé en amont au hameau du Beffeux est, lui, en service depuis quelques semaines.



# Réfection de la piste de course autour du terrain de rugby



Les employés communaux ont décapé la piste de course du terrain de rugby avant de la reconfigurer par la pose de 30 tonnes de sable.



# Association West'Art

L'association West'Art Dance est une association artistique et culturelle loi 1901, présidée par M. Pascal Jeanne, qui permet l'apprentissage de différentes pratiques urbaines telles que la danse hip-hop ou le breakdance. Sa création est le résultat d'une demande grandissante sur le territoire de cours et de coaching en hip-hop.

L'association est menée par M. Anis Metaï, qui est à l'origine et le mentor du groupe de jeunes Yung Punch Crew (YPC). Il entraîne, coache et prépare des jeunes pour des spectacles et des battles, compétitions de bboys et bgirls, surnoms de la discipline faisant référence à Beat boys et

Beat girls.

L'association s'est dotée d'une marque de vêtements Spécial break/hip-hop, du nom de MugenWear (MW), qui propose plusieurs vêtements adaptés à la pratique du break-

Les cours ont lieu le jeudi à la salle des fêtes de Brettevillesur-Laize de 17h00 à 18h00 pour les débutants et de 18h00 à 19h00 pour les avancés.





L'association Baz'art, créée en 2015 a pour but de rendre les arts plastiques accessibles à toutes et tous.

A Baz'art, l'entre aide, l'imagination et le plaisir sont au service de la technique et de la créativité!

Dessin au fusain, peinture à l'huile, aquarelle, modelage, bande dessinée, manga ou encore street art sont tout autant d'activités artistiques proposées par Lorène RENAUD, Art Thérapeute de formation et qui sauront ravir petits et grands. Baz'art c'est avant tout une rencontre autour des arts, une association qui existe et se réinvente par et pour ses adhérents. En ce sens, nous faisons de l'engagement de chacun une priorité et comptons sur les membres comme sur leur parents pour faire vivre Baz'art à nos côtés!

Les ateliers Baz'art ont lieu le Mercredi à la salle du BLTT rue Camille Blaisot à Bretteville-sur-Laize :

- de 16h30 à 17h30 pour un groupe de 5-6 ans
- de 14h à 15h et de 15h15 à 16h15 pour deux groupes de 7-10 ans
- de 17h30 à 19h pour un groupe d'ados
- de 20h à 22h pour un groupe d'adultes

Contact : Aurélien MARCHAND, Président de Baz'art - 06 35 52 56 52

# Le Secours catholique

Le Secours catholique est un service de l'Église catholique en France. Fidèle aux orientations évangéliques, le Secours catholique vient en aide aux plus démunis «sans distinction de race, de religion ou de nationalité».

Le Secours Catholique s'associe régulièrement à des événements et fait appel à des donateurs pour récolter des fonds. L'argent récolté permet de venir en aide aux personnes en difficultés (envoi d'enfants en centre de loisirs ou camps de vacances, paiement de factures, bon d'essence pour se rendre au travail...).

La nouvelle équipe du secours catholique (suite au décès de Mme Marie Lechatellier, présidente) poursuit son service d'accueil, d'aide et d'accompagnement des

personnes ou famille en difficulté, dans les 15 communes autour de Bretteville-sur-Laize. Notre équipe intervient notamment pour des situations de pauvreté : secours d'urgence concernant des factures de chauffage, de loyers, d'électricité et surtout des colis alimentaires.

En cohérence avec le projet de la délégation et afin de fournir une aide alimentaire équilibrée, la Banque Alimentaire du Calvados nous propose de collecter différemment.

A l'entrée des grandes surfaces locales (Carrefour Contact à Bretteville-sur-Laize et 8 à Huit à Saint-Sylvain), 2 bénévoles proposeront un flyer contenant un gendcode préalablement enregistré par le service informatique de la grande surface. Ces derniers inviteront les clients à faire un don d'une valeur de 5 euros. Le don sera validé lors du passage en caisse. Au lendemain du week-end, le gérant de la grande surface fera avec nous le bilan des foyers validés, et nous obtiendrons une somme nous permettant d'acheter différents produits qui nous manquent régulièrement.

Depuis presque 2 ans, une boutique solidaire, route d'Urville à Gouvix (principalement vêtements) a été mise en place, elle est ouverte le 2ème jeudi du mois, de 14h30 à 17h.

Le Secours Catholique apporte ainsi une aide de proximité grâce à ses équipes locales. Il propose également des repas distribués en guise de se-

cours (parfois en lien et à la demande des CCAS et particulièrement celui de la commune).

Pour promouvoir son action auprès du public et lui permettre de faire appel au don en confiance, l'association adhère au Comité de la Charte.

# ssociations

Le **TEF du Cingal** est un ensemblier basé à Bretteville-sur-laize, qui comprend une association d'insertion (AI) venant en soutien des demandeurs d'emploi du territoire sud de Caen, ainsi que deux magasins solidaires (chantiers d'insertion), une **ressourcerie Respire** et une **friperie Vetifer**. Le TEF, ce sont environ 60 salariés dont 50 en parcours et 8 permanents. Association d'insertion : 02 31 23 89 38







### Le TEF du Cingal (Route de Fontenay)

L'association intermédiaire (AI) effectue un « prêt de maind'œuvre » à titre onéreux, en mettant son salarié à la disposition d'un particulier, association, collectivité locale ou entreprise. Elle propose des prestations de service à la personne, d'entretien des espaces verts, de renfort d'équipe (clause sociale d'insertion).

Horaires : du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 18h. www.tefducingal.fr

### Vetifer du Cingal (Place de la Mairie)

Créé en 2010, ce magasin de seconde main propose des vêtements d'occasion collectés sur site ou dans des caissons disposés sur tout le territoire sud de Caen, mais aussi des prestations de blanchisserie, notamment Vétiwash service de pressing en porte-à-porte (machines à l'eau, produits éco-responsables...), repassage, retouches et broderie.

Horaires : le lundi de 9h30 à 13h et de 14h à 18h30 et du mardi au samedi de 8h30 à 13h et de 14h à 18h30. www.vetiferducingal.fr

### Le Cingal Respire (Route de Fontenay)

Respire, créé en 2017, adhère au Réseau des Ressourceries. Les Ressourceries sont des établissements ayant pour objectif principal de favoriser le réemploi ou la réutilisation de certains matériaux considérés comme des déchets.

Nous proposons également des prestations dans nos ateliers : collecte de dons sur site ou à domicile, aérogommage, réparation de vélo, relooking, création de meubles et réparation d'électroménager et d'électronique.

Horaires : du mardi au samedi de 10h à 13h et de 14h à 18h. www.lecingalrespire.fr

## Les ZAM-ZAM'B

Venez à la découverte des rythmes de l'Afrique de l'Ouest par la danse et les percussions avec les Zam-Zam'B et leurs professeurs issus de la culture Mandingue, Wenceslas BAZEMO, danseur, chorégraphe et Hamed TRAORÉ, percussionniste, chanteur.

Rentrée des cours le 9 septembre 2021 au Gymnase 2 de Bretteville-sur-Laize, derrière le collège.

Tous les jeudis, c'est toujours la formule bonne humeur, chaleur et convivialité assurée, alors n'hésitez plus venez nous rejoindre!

- Danse enfant : le jeudi de 18H00 à 18H45 (160 € l'année, dès 5 ans).
- Danse adulte : le jeudi de 20H00 à 21H30 tous niveaux (205€ l'année). Possibilité d'avoir une carte de 5 séances (50€).
- 2 cours d'essai offerts et facilités de paiement.



Informations et Inscriptions

02 31 23 69 91 SMS : 06 09 06 43 66 assozamzamb14@gmail.com



# ssociations

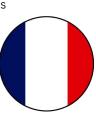


# Comité de jumelage du Cingal



l'Ascension. Nous avons fêté notre 30ème anniversaire en Mai 2019 dans le Cingal, suivi d'un échange de jeunes en Allemagne, fin juillet 2019 pour la 2ème fois. A notre grand regret, cette année, comme en 2020, nous

ne pouvons pas nous retrouver, compte tenu des restrictions actuelles dans nos deux pays. Dès que possible, nous organiserons notre assemblée générale et nous reprendrons nos manifestations et projets, échanges, marché de Noël...



# Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter l'un d'entre nous :

Présidente : Anne-Marie BRETEAU

07 80 08 86 94 / annemarie.breteau@orange.fr

Vice-présidente : Marielle DAUZATS

06 19 91 01 25

Secrétaire : Jean-Luc LEON

06 08 05 83 66 / jean-lucleon4@orange.fr

Trésorier : Julien RIEUX

# Brett'country 14

Venez découvrir la danse country au sein de notre association BRETT'COUNTRY 14, association de danse en ligne. Venez essayer cette activité conviviale et ludique accessible à tous, quel que soit votre âge et votre état de santé.

Vous pouvez nous rejoindre à la salle des fêtes de Brettevillesur-Laize, tous les mercredis et jeudis (hors vacances scolaires). Les mercredis : de 18h30 à 19h20 cours de découverte/débutant, pour les nouveaux adhérents et les danseurs débutants, et de 19h30 à 20h20 pour les danseurs ayant au moins un an de pratique de danse.

• Les jeudis : cours pour les danseurs confirmés, de 19h00 à 19h50 niveau novice et de 20h00 à 21h00 niveau novice+/intermédiaire.

Venez découvrir notre activité en participant à vos deux premiers cours d'essai gratuits. Le club participe volontiers sur demande à des animations (démonstrations et initiations) pour des manifestations publiques ou soirées pri-



# Amicale des donneurs de sang du Cingal

Le don de sang permet de soigner un million de malades en France chaque année. Les besoins des patients en transfusion sont impor-

tants. Les réserves sont fragiles. Tous les groupes sanguins sont recherchés.

L'Amicale des donneurs de sang du Cingal a en charge la gestion des collectes de sang (collation et promotion) organisées par l'Etablissement français du sang (EFS). Quatre collectes sont organisées chaque année (deux à Saint-Sylvain et deux à Bretteville-sur-Laize).

### Les conditions pour donner

Etre âgé de 18 à 70 ans et être en bonne santé Se munir d'une carte d'identité. Prendre rendez-vous sur le site de l'EFS

https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/

### Les quatre étapes du don du sang

- 1. Accueil par une équipe médicale
- 2. Entretien avec un médecin qui détermine si le donneur est apte ou non
- 3. Le prélèvement dure une dizaine de minutes
- 4. Après le don, le donneur est accueilli dans l'espace repos où une collation lui est offerte.

### Les prochains dons du sang en 2021

Le vendredi 17 septembre, de 16 h 30 à 19 h 30, à la salle des fêtes de Bretteville-sur-Laize

Le vendredi 17 décembre, de 16 h 30 à 19 h 30, à la salle polyvalente de Saint-Sylvain.

vées (kermesse, repas d'entreprise à thème, anniversaire...) Si vous aimez la danse Country, n'hésitez pas à venir partager la bonne humeur des danseurs et de leur animatrice Amélie en nous contactant :

06 33 52 54 39 (Amélie ) contact@brettcountry14.fr

www.brettcountry14.fr / Facebook : Brett'Country 14

A très bientôt sur le parquet...





# ssociations



Le Cingal Football Club, lors de son Assemblée générale du 19 juin 2020 a réaffirmé sa confiance en M. Georges Dold, président du club depuis juin 2019. Pour la saison qui vient de se terminer, le club compte 167 licenciés. Ce fut une saison très compliquée comme la précédente. Elle démarrait pourtant sous

les meilleurs auspices avec la reprise des

championnats mais tout s'est arrêté fin octobre avec le retour de la COVID-19. La situation sanitaire se prolongeant, les instances footballistiques ont donc déclaré saison blanche pour tout le monde et la remise des compteurs à zéro pour la saison prochaine, après l'annonce d'un 3ème confinement début avril 2021.

L'équipe séniors A, sous la houlette de Loic Rusch jusqu'en mars 2021 puis reprise par Jean-Charles Auvray, évoluera la saison prochaine en Départemental 1 de District.

L'équipe séniors B, dirigée par Jean-Charles Auvray, est en départemental 2 et sera dirigée par Christophe Cachelou pour la saison prochaine.

L'équipe vétéran, en départemental 3, encadrée par Grégory Deshors, dont l'ambiance conviviale ne se dément pas d'année en année, est composée d'une vingtaine de joueurs.

Le club a engagé des équipes dans presque toutes les catégories de jeunes cette saison et l'ensemble des résultats est globalement satisfaisant malgré une fin prématurée engendrant beaucoup de frustration et un goût d'inachevé. L'équipe féminine est complètement renouvelée et évolue en départemental 2. L'école de foot, gérée désormais par Christophe Auvray, est en pleine restructuration et proposera la saison prochaine des entraînements structurés et de qualité avec des spécifiques Gardien à partir de la catégorie U10.

Au niveau sportif, l'objectif est la remontée en R3 pour l'équipe première ; le maintien en départemental 2 pour l'équipe 2 et l'engagement d'une équipe U18

entrainée par Jérémy Nicolle et sous la houlette d'Alain Stupar, coordinateur technique, afin d'avoir un réservoir de joueurs séniors.

En hommage à notre ancien président Thierry Collado décédé en février 2020, nous avons organisé un tournoi de jeunes portant son nom, le weekend des 12 et 13 juin 2021. 48 équipes ont participé, que nous avons été heureux d'accueillir et regarder jouer, plaisir dont nous avons été privés tout au long de l'année.

Pour la saison prochaine, le club recrute de nouveaux joueurs ou joueuses pour la section jeunes et plus particulièrement en U15. Vous pouvez contacter M. Christophe

Auvray (responsable de l'école de foot) au 07.67.90.28.67, M. Alain Stupar (coordinateur U18) au 06.29.71.53.42.

Enfin, le club tient à remercier tous ses sponsors ainsi que les commerçants de Bretteville-sur-Laize qui l'aident lors des manifestations. Il remercie également la mairie de Bretteville-sur-Laize pour son soutien.

# Association «Les cinglais du cinéma» avec l'association « Génériques » de la ligue de l'enseignement

L'association «les cinglais du cinéma» anime (choix des films, affichage, billeterie...) une projection qui a lieu tous les vendredis à 20h30 au **CINEMA** «le **Normandy».** 

Ce cinéma est équipé du **numérique (son et image)** : Des films de qualité y sont projetés environ 5 semaines après leur sortie officielle en salle sur Caen.

L'association propose aussi des **séances jeune public** (à partir de 3 ans) pendant les vacances scolaires.

Des **séances séniors** sont organisées à intervalles réguliers en collaboration avec les clubs des anciens des communes environnantes et les maisons de retraite. Ces séances fort appréciées sont suivies d'un goûter offert par l'association.

Nos films sont tout public, mais aussi parfois art et essai. Le cinéma est aussi mis à la disposition des scolaires (école au cinéma / collège au cinéma).

Nous vous invitons donc à fréquenter ce cinéma, un cinéma familial qui est à votre porte!



Photo prise en 2019

Tarifs ticket:

Adultes : 5€40 / Enfants : 4€40

Cartes préachats :

Adultes 4 places : 17€60 / Jeunes 3 places : 11€40

# Parcours patrimoine



# Bretteville-sur-Laize,

# le cœur actif de la vallée de la Laize















**«Bretteville-sur-Laize, le coeur actif de la vallée de la Laize»** est un parcours patrimoine proposé par l'office de tourisme Suisse normande-Cingal et réalisé avec le concours des Brettevillais.

Au creux de la vallée, Bretteville-sur-Laize est depuis le Moyen Âge un passage important sur la Laize entre la plaine et la forêt de Cinglais. Le chemin Haussé, antique voie romaine, a aussi contribué à l'essor de Quilly aujourd'hui rattaché à la commune. Ainsi, Bretteville, bourg actif, a été le trait d'union entre les cultures de la plaine et les ressources de la vallée (la forêt, l'eau, la pierre et les mines de fer de Gouvix).

Ce circuit long de 4 km (2 heures de promenade) est une plongée dans l'histoire du bourg, de l'Antiquité aux années 1960. Il comprend sept étapes et autant de pupitres qui présentent les sites.

Le départ est au pont de la Laize devant l'église Notre-Dame-de-la Visitation. «Un culte ancien sur une voie de passage» 1 est le thème de cette première étape. Dès le VIIe siècle, une église est implantée sur ce site où coule la Laize. L'église paroissiale qui lui a succédé au XIIIe siècle a été détruite par les bombardements de juillet 1944. C'était la seconde vague après ceux du 10 juin 1944 qui ont ravagé le bourg. Ces «Bombardements du bourg» 2 constituent la deuxième étape, dans la rue du 10 juin 1944, non loin de la place de la Mairie.

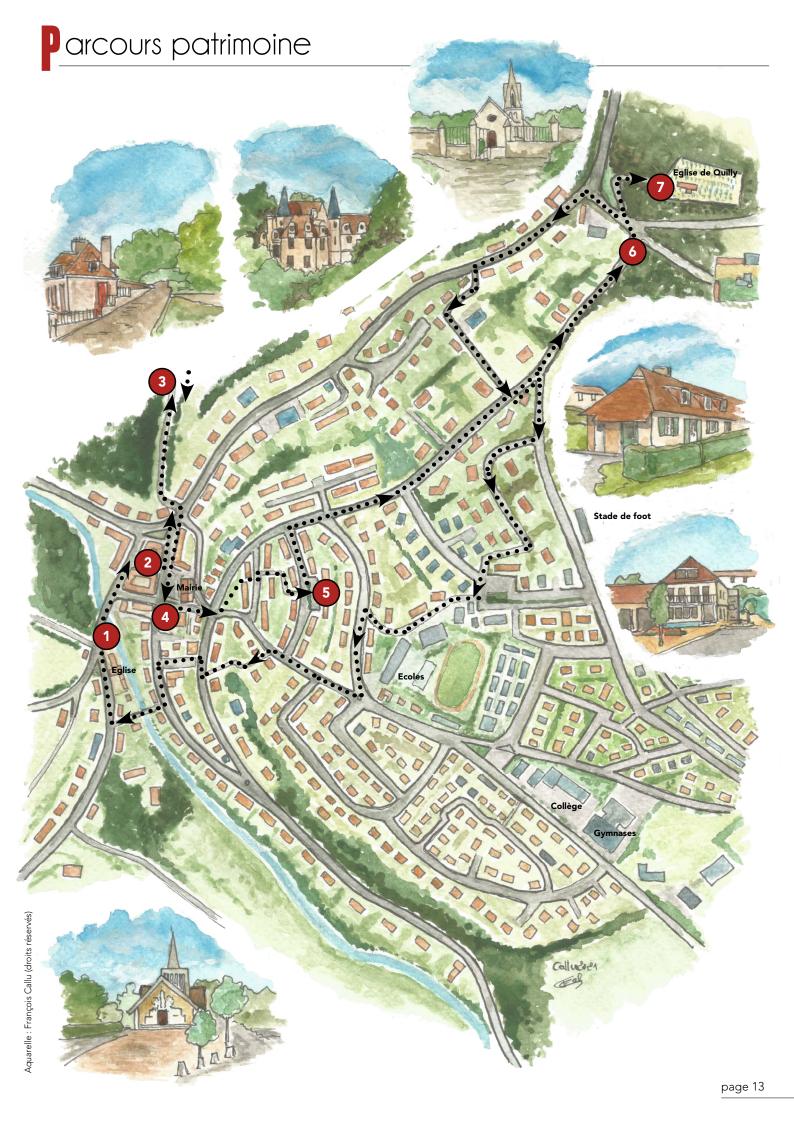
La troisième étape emmène ensuite le promeneur sur les hauteurs de la commune pour admirer un **«Panorama sur la vallée de la Laize»** 3 auquel on accède en montant le chemin pentu situé derrière le Bar PMU.

Retour pour la quatrième étape dans le bourg, place de la Mairie, où un pupitre retrace **«La vie active d'un bourg rural»** 4.

Puis on remonte, pour la cinquième étape vers **«Un air de Suède»** 5, rue de Suède et ses maisons suédoises livrées par le gouvernement suédois, à la sortie de la guerre.

L'avant-dernière étape **«Un manoir à la campagne»**6 conduit au manoir de Quilly. On le rejoint en empruntant le chemin Haussé par le stade municipal. Ce logis de la Renaissance était une résidence agricole. Autour, se tenait le village de Quilly, site habité depuis l'époque gallo-romaine. Y trônaient l'église de Quilly et sa tour romane du XXe siècle. **«Aux origines du culte, l'église de Quilly»**7 est la septième et dernière étape de ce parcours patrimoine.

Le coeur actif de la vallée de la Laize. Départ du pont de la Laize, près de l'église. Parcours fléché de 4 km (signalétique flèches jaunes)





# Développement culturel du territoire

L'offre culturelle proposée aux Brettevillais va se diversifier et devenir encore plus accessible à tous.

L'enseignement artistique est le premier concerné : les élèves de la commune seront initiés à la musique à l'école dans le cadre de rencontres avec l'école de musique, et auront la possibilité de choisir parmi une offre d'instruments toujours plus diverse en son sein. A moyen terme, la commission culturelle intercommunale souhaite relancer une harmonie, qui permettrait aux musiciens de l'école de musique de faire des rencontres, de partager autour de leurs instruments et de découvrir une pratique collective de la musique.

Ces actions s'inscrivent dans le contrat triennal entre la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) de Normandie, le Département et la Communauté de communes. Ce contrat prévoit également des actions sur l'ensemble du territoire intercommunal en faveur du patrimoine local et de la lecture publique, en plus du développement des enseignements artistiques.

Un coordinateur local est recruté par la Communauté de communes dans le cadre de ce contrat, afin de développer l'école de musique.



# L'Union musicale

# L'Union musicale brettevillaise : une belle histoire

Au cours de l'été 1862, quatre amis, Florentin Blin (27 ans, fabricant d'huile installé au Val Clair), Paul Lehec (23 ans, clerc d'huissier), Eugène Rivière dit « Totor » (20 ans, journalier) et Thomy Delaunay (21 ans, tanneur) prennent un pot à l'Hôtel des Voyageurs, chez François Ponche (46 ans). Ils se désolent du manque de distraction dans le village et notamment de l'absence de société musicale. L'idée étant lancée d'en créer une, se pose la question des musiciens, car la commune n'en compte alors pas.

Si Jean Hubert, l'instituteur, connaît le solfège, en revanche, ce n'est pas le cas de la pratique instrumentale. Décision est alors prise de se rendre chez le luthier de la rue Hamon à Caen, Paul Mériel. Bien que sa maîtrise des instruments d'harmonie se révèle plus limitée que ses talents de violoniste, ils entreprennent de le convaincre de faire le déplacement une fois la semaine afin de venir dispenser les leçons instrumentales. Et pour le décider, ils mettent en avant la perspective des ventes à venir.

Un an plus tard, une vingtaine de jeunes Brettevillais se produisent pour la première fois en public, à l'occasion de la fête patronale Saint-Clair de Quilly. En 1887, l'Union musicale est en pleine prospérité et compte trente-trois exécutants.



Collection Bernard Delaquaize



# Les chefs <u>de musique</u>

# **1862 - 1867 Jean Hubert** (1830-?) instituteur

1867 - 1883 Jules Blin (1846-1921) fabricant d'huile puis tanneur

**1883 - ? Auguste Brion**(1854-1905) tanneur



? - 1889
Victor Vienot
(1857-1889)
employé des PTT,
ancien directeur
de « La Fraternelle »
Source photo:
1909, La Revue illustrée du Calvados,
Archives du Calvados



1889 - 1906
Albert Thierry
(1853-1924)
chef de bureau à la mairie
de Caen, ancien directeur
de « La Fraternelle »
Source photo :
1909, La Revue illustrée du Calvados,
Archives du Calvados



1906 - 1938 Emilien Bertrand (1869-1938) charpentier-menuisier



1938 - ? Raoul Legentil (1864-1942) contremaître



? - 1941 Raoul Urbain (1898-1950) maréchal-ferrant



**1946 - 1953 Jules Desmonts**(1885-1953)
potier puis mineur



1953 Maurice Gohier (1887-1966) ébéniste puis garde-champêtre



1954 - 1962 Adrien Desmonts (1908-1962) ajusteur, chef de l'Espérance de Soumont-Potigny



1962 Désiré Hébert (1920-1981) mécanicien



1962 - 1977 Roger Chaumont (1907- 1984) cultivateur

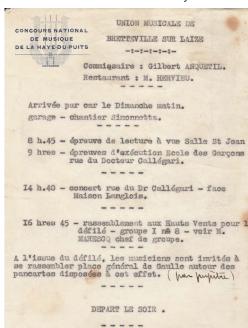


**1977 - 1989 Julien Rabaut**(1923-2017)
ouvrier agricole
puis carrier

# Les joutes musicales

Très vite, l'Union musicale prend part à des concours d'orchestres d'harmonie. Le premier sera celui de Falaise en 1875. Puis se succèdent les concours d'Argences, de Vire, de Granville, de Mayenne, de Rennes, du Havre, de Gacé, d'Alençon, et même de Paris (10ème arrondissement). Le concours de Clichy sera son plus grand succès puisqu'elle y remporte un prix ascendant lui permettant d'accéder en 2ème division.

En 1952, l'Union musicale participe au concours de la Haye-du-Puits (Manche), en 3ème division, 1ère section. Elle y remporte deux premiers prix de lecture à vue et un premier prix d'exécution. En 1989, elle obtient encore un premier prix au concours national de Brécey.









**Le saviez-vous :** Les concours d'orchestres d'harmonie et de fanfares sont organisés sur deux niveaux.

1<sup>er</sup> niveau

Division supérieure :  $1^{\text{ère}}$  section et  $2^{\text{ème}}$  section Première division :  $1^{\text{ère}}$  section et  $2^{\text{ème}}$  section Deuxième division :  $1^{\text{ère}}$  section et  $2^{\text{ème}}$  section

Troisième division : 1ère section, 2ème section et 3ème section

2<sup>ème</sup> niveau Honneur Excellence

Le passage de la division Supérieure à la division Excellence et d'Excellence à Honneur suppose l'obtention d'un 1<sup>er</sup> prix mention Très bien au concours, soit la note de 18/20 au minimum.

### L'Union musicale dans la tourmente

Après 50 ans d'évolution en tant qu'Harmonie, l'Union musicale se transforme en fanfare, ne comptant plus de clarinettiste dans ses rangs. Elle paie un lourd tribut à la guerre de 14-18, plusieurs de ses jeunes musiciens étant tombés au champ d'honneur. Mais c'est sans compter sur la ténacité d'Emilien Bertrand et de Raoul Legentil qui entreprennent de la relancer.



Un nouvel arrêt est donné à l'Union musicale pendant la Seconde Guerre mondiale, notamment pendant l'Occupation. En 1941, la réquisition des métaux non ferreux par l'Allemagne nazie pour l'effort de guerre prive certains musiciens de leur instrument et en incitent d'autres à le cacher. Il n'y a plus de musique au village. Odette Chevalier se souvient : «Pendant l'occupation allemande, l'ordre était de déposer les instruments en cuivre à la mairie. Mon papa n'a pas voulu se plier à cet ordre. Il a détruit son trombone pour ne pas le donner aux Allemands.» En 1944, avec le bombardement de Bretteville, disparaissent instruments, partitions, médailles, ainsi que la bannière historique. Pour autant, dès 1946, Jules Desmonts et son sous-chef Maurice Gohier s'engagent dans la réorganisation de la société de musique qui prend un nouvel envol.

Le saviez-vous : La fanfare est essentiellement formée de cuivres comme le bugle ou la trompette tandis que l'harmonie ajoute aussi des bois tels que la flûte ou la clarinette. Sans oublier les percussions.

# « L'instruction populaire » pour apprendre la musique

Comme le rapporte l'instituteur Pierre Olivier, dans sa monographie communale parue en 1887, à Bretteville, « ils aiment la musique. Une société fondée dès 1862 [...] recrute ses



membres parmi les jeunes gens dont la conduite ne laisse rien à désirer sous le rapport de la bonne tenue et de la dignité. » Ils suivent une formation musicale et d'instrument, le plus souvent à partir de 14 ans. Nombre de ceux qui partent faire leur service militaire accèdent ainsi au statut de « soldats musiciens ». A l'inverse, pour quelques-uns, c'est l'armée qui révèle leur talent musicien. Odette Chevalier nous raconte : « Mon papa, qui s'appelait Henri (à droite sur la photo), est

né le 6 juin 1906. Il habitait rue de la Cricquetière, chez M. et Mme Canu, ses parents adoptifs. A l'école, on l'appelait Henri IV, car il y avait quatre Henri dans sa classe. Il a gardé longtemps ce surnom ! Adulte, il a appris la maçonnerie. A l'époque, nous n'avions pas les moyens de faire des études. C'est en 1926, pendant son service militaire à Châlons-sur-Marne qu'il a découvert son goût pour la musique et le chant : c'était un bon chanteur. Il y a appris le trombone à coulisse. A son retour, il a fait partie de la Fanfare de Bretteville-sur-Laize, ainsi que de « La Fraternelle» à Caen. Très vite, il a mis sa passion musicale au service des plus jeunes. C'est lui qui a en partie appris le solfège et la musique à Julien Rabaut, qui avait alors 14 ans. »

Julien Rabaut reprend le flambeau dès 1946 et ouvre très vite un cours de musique, d'abord chez lui dans sa salle à manger, puis dans un ancien local artisanal rue des Canadiens mis à disposition par Maurice Simon, alors président de l'Union musicale. Grande nouveauté, ce cours est ouvert aux filles. C'est ainsi qu'en juillet 1952, les Brettevillais lisent dans Les Nouvelles de Falaise sur la liste des résultats des récents concours au conservatoire de Caen qu'une 1ère mention au saxophone a été obtenue par Melle Lina Vandenberghe.





### Un acteur majeur des fêtes locales

Depuis sa première sortie lors de la fête Saint-Clair de 1863, l'Union musicale est de toutes les manifestations, notamment lors des comices agricoles. Ainsi en 1873, elle est saluée pour avoir « joué les meilleurs morceaux de son répertoire et donné aux derniers instants de cette fête le concours qu'elle n'a cessé de lui prêter pendant tout le cours de la journée avec tant de zèle et d'intelligence. » Elle reçoit une médaille de vermeil pour son précieux concours en 1883, lors duquel elle permet que « aussitôt après les toasts, retentissent les premiers accents de la musique qui ouvrait le bal public, très animé du commencement à la fin. » En 1903, est également donné « un charmant concert par l'excellente musique de Bretteville-sur-Laize, qui s'est vraiment prodiguée pendant tout le cours de cette journée, au succès de laquelle elle a si largement contribué », puisque « l'infatigable Musique, toujours vaillante sur la brèche, y attaquera vigoureusement les premières mesures de l'initiale polka que dansent sur toute la place de nombreux couples enlacés. » Odette Chevalier se souvient : « Papa aimait aussi animer le bal populaire sur la place publique ou la « fête du gros sapin » que les anciens ont bien connue; petite fille, avec ma sœur, nous aimions aller avec lui. » Enfin, en 1938, pour l'édition spéciale qui fait coïncider comice agricole et fête patronale Saint-Clair, les Brettevillais sont réveillés par les clairons de la Clique des Sapeurs-pompiers (clairons, clairon-basse, trompettes, cors de chasse et tambours), avec à sa tête Marcel Poupion, réveil institué en 1935 et depuis lors toujours bien accueilli par la population.





### 1962: le centenaire

Le 8 juillet 1962, sous un soleil radieux, l'Union musicale organise la fête du centenaire. Après le réveil en fanfare par la Clique des Sapeurs-pompiers, a lieu une grand-messe en musique, suivie d'une cérémonie au monument aux morts. L'après-midi se tient un grand défilé de sociétés de musique,

auquel participent toutes les sociétés amies : «La Fraternelle» de Caen au complet (société classée en division Honneur), «L'Espérance de Soumont-Potigny», «La Dumont d'Urville» de Condé-sur-Noireau, «La Fanfare de Vassy», «La Société Musicale Normande» ou SMN, «La Société d'Argences», «La Musique municipale de Falaise», puis évidemment, «La Centenaire». Au cours d'un grand festival de musique, chaque société exécute un morceau de son choix, des médailles commémoratives sont remises et des diplômes et autres récompense décernés. Marcel Angot, vice-président de la Fédération Musicale de Normandie (FMN), fait jouer pour l'occasion une de ses compositions, «Toujours du cœur», un morceau d'ensemble qu'il dirige lui-même. Fernand Anne, président de la FMN et vice-président de la Confédération musicale de France, dirige «La Marseillaise». Deux grands concerts sont donnés par l'Harmonie « La Fraternelle », sous la direction de François Bellis lui-même. Enfin, après un grand bal de nuit, un feu d'artifice est tiré sur les côteaux de la rue de Quilly. Cette grande manifestation bénéficie du concours de tous les Brettevillais, particulièrement mobilisés. Pour l'occasion, le cœur de bourg est fermé aux véhicules, des solutions de stationnement sont improvisées en divers points de la commune. La foule se presse nombreuse, tout comme les personnalités.

## Longtemps une affaire de bénévoles

Une société de musique est une formation pratiquant de la musique instrumentale à titre bénévole. Lors du Comice agricole du 26 juillet 1903 à Bretteville-sur-Laize, Gabriel Le Comte, secrétaire de la Société d'agriculture, d'horticulture, d'industrie, des sciences et des arts de l'arrondissement de Falaise, « lève son verre à l'excellente musique de Bretteville-sur-Laize, qui est une Société digne de tous les encouragements et dont le dévouement n'a d'égal que son désintéressement, puisque, sans subvention de la municipalité, sans subside officiel, elle vit de ses propres ressources avec la seule aide de ses membres honoraires. »

Toutefois, en 1953, le conseil municipal vote pour la première fois une subvention de 50 000 F pour la société sur la demande de son président Maurice Simon, « qui expose sa situation après le décès de son chef Jules Desmonts, et présente au conseil l'utilité de soutenir et d'encourager un nouveau chef de musique à continuer l'œuvre de réorganisation de cette société entreprise avec tant de dévouement après la libération. »





## Union musicale - Ecole de musique



En 1989, après plusieurs décennies d'un dévouement sans faille, l'heure de la retraite est venue pour Julien Rabaut. Pour que continue à vivre cette « Harmonie » qui fait la fierté de la commune, et que les jeunes Brettevillais bénéficient d'un enseignement musical de grande qualité, se pose avec une acuité toute particulière la question d'une d'Ecole de musique, projet qui hante la municipalité depuis un certain temps déjà. Le 12 septembre 1989, sous la direction de Denis Rabaut, c'est donc une école de musique communale qui assure l'enseignement de la musique et de divers instruments : flûte à bec, flûte traversière, clarinette, saxophone, trompette, cornet à piston et basse. L'offre instrumentale s'étoffe avec le piano en 1990 et les percussions en 1991.

## La Cingalaize





En 1996, afin d'enrichir l'enseignement musical et de mutualiser la gestion de leurs écoles de musique respectives, les communes de Bretteville-sur-Laize et de Boulon décident de mettre en place une coopération. Cinq communes du territoire, Gouvix, Saint-Germain-le-Vasson, Cauvicourt, Fresney-le-Puceux et Clinchamps, les rejoignent dans le cadre d'une convention. L'école de musique devient alors «La Cingalaize» et dispose de deux lieux d'enseignement : Bretteville et Boulon. Dirigée par Sophie Cadet, une chorale au fonctionnement « intercommunal » est créée, puisque comptant en son sein des chanteurs issus de douze communes. De nouveaux instruments sont proposés, comme l'orgue, l'accordéon ou encore la guitare. En 1997, « La Cingalaize » est sur tous les fronts avec trois concerts donnés associant choristes et harmonie, le déplacement de l'harmonie en Allemagne dans le cadre du jumelage et la participation réussie de la chorale à l'atelier théâtre du collège du Cingal.

# Du syndicat intercommunal à l'école de musique intercommunale

En 1999, un Syndicat intercommunal à vocation unique (SIVU) est créé, afin de consolider la structure de l'école de musique. Il regroupe quatre communes : Bretteville-sur-Laize, Boulon, Cauvicourt et Clinchamps.

Créée en 1998 autour de six communes – Barbery, Brettevillesur-Laize, Fresney-le-Vieux, Gouvix, Moulines et Saint-Sylvain – puis étendue à quatorze communes en 2002, la communauté de communes du Cingal prend, cette même année, la compétence « Ecole de musique » et nomme comme responsable de la commission chargée de la faire vivre Catherine Le Pessec. Un éveil musical dispensé sur temps scolaire est alors proposé à toutes les écoles de la communauté de communes.

# L'école de musique intercommunale du Cingal – Suisse normande

La fusion en 2017 des communautés de communes du Cingal et de la Suisse Normande donne un nouvel élan à l'école de musique, dont le rayonnement s'étend à présent sur 42 communes. Une équipe de onze professeurs prodigue ses enseignements aux enfants et aux adultes en quatre points du territoire : Barbery, Boulon, Bretteville-sur-Laize et Thury - Le Hom.

# La musique pour métier

Au fil des années, au-delà de l'éveil à la musique de générations de Brettevillais, l'école de musique est aussi le berceau de carrières musicales.

### Jean-Luc AZE, trompettiste

« J'ai débuté à l'école de musique en 1970 et y suis resté jusqu'en 1975. J'ai d'abord commencé au tuba puis, après un concert d'orgue et de trompette en l'église Saint-Etienne de Caen, j'ai poursuivi à la trompette. Les cours de solfège et d'instruments étaient donnés par Julien Rabaut et l'harmonie était dirigée par Roger Chaumont. Puis, c'est Monsieur Rabaut qui a pris la direction de l'harmonie.

En 1976, j'ai intégré la classe de Pierre Dutot au conservatoire de Caen. Après un 1er prix de trompette à Caen en 1979, ce sera un prix d'excellence au conservatoire de Versailles dans la classe de Roger Delmotte en 1980, puis un 1er prix au conservatoire national supérieur de musique de Paris dans la classe de Pierre Thibaud en 1984. Et enfin, j'ai obtenu le diplôme d'état de professeur de trompette, ce qui m'a permis d'enseigner dans différentes écoles et conservatoires de musique en France.





J'ai fait partie de « La Fraternelle » de Caen, sous la direction d'André Bellis, mais aussi joué dans de nombreuses formations : orchestres de jazz, variétés, classique, trompette et orque.

Je dois beaucoup à Julien Rabaut, qui m'a donné une solide formation, complète et d'un niveau professionnel, ainsi qu'à mes parents qui m'ont permis de m'initier à la musique et d'en faire mon métier.

On a beaucoup joué dans le canton avec l'harmonie-fanfare de Bretteville-sur-Laize et notre déplacement à Chagford en 1975, pour le jumelage des deux villes, a été une grande réussite.

J'ai eu le privilège et la grande joie d'écouter plusieurs fois le Maître mondial de la trompette, Maurice André! »

### Delphine Plékan, flûtiste

« Je suis professeure de flûte traversière et coordinatrice des classes musique au Conservatoire Camille Saint-Saëns à Dieppe.

J'ai commencé la musique avec Julien Rabaut. Je devais avoir 8 ans environ. Il m'a appris à lire, à chanter, à comprendre, à entendre la musique avec un petit orgue électronique. La deuxième année, j'ai démarré la flûte traversière avec Gérard Daufresne. Les cours d'instrument avaient lieu à l'école primaire. J'ai intégré le conservatoire de Caen en formation musicale à 9 ans et en classe de flûte traversière vers 10 ans, après un passage par l'école de Saint-Martin de Fontenay où Jacques Gillet, grand professeur de flûte et retraité du conservatoire de Caen, m'a préparée au concours d'entrée. Ensuite j'ai poursuivi mes études au conservatoire de Caen jusqu'à mes 18 ans, en y accomplissant le cursus préprofessionnel complet. Le bac en poche, je me suis décidée à emprunter la voie professionnelle et je suis partie étudier au conservatoire de Boulogne-Billancourt puis au conservatoire de Paris. J'ai ensuite passé les diplômes et concours pour devenir professeure de flûte traversière.

J'ai enseigné à l'école de musique de Bretteville-sur-Laize pendant 7 ans, au conservatoire de Caen pendant 14 ans, à l'école de musique de Fécamp, et j'enseigne au conservatoire de Dieppe depuis 2008.

L'école de musique de Bretteville, c'est ma jeunesse! C'est le début d'une passion. C'est Monsieur Rabaut qui consacrait sa retraite à la musique. Le jour le plus marquant est évidemment celui où il est venu à la maison m'apporter ma

première flûte traversière, qu'il avait récupérée chez une famille d'Urville. Je sens encore l'odeur de l'étui. Je me souviens aussi que lorsque la salle de musique était « gelée » l'hiver, Monsieur Rabaut nous emmenait chez lui pour donner son cours, et que Madame Rabaut nous préparait du chocolat chaud.

Les répétitions d'har-

monie le samedi après-midi et les concerts étaient aussi de beaux moments de partage intergénérationnel. J'étais petite et je voyais les étudiants du conservatoire de Caen venir en renfort au dernier moment et c'était magique!

La musique c'est aussi des rencontres d'artistes fabuleux : des flûtistes comme Céline Nessi, Sophie Cherrier, Philippe Bernold et tant d'autres, et des compositeurs comme Bério, Boulez, Dutilleux, Taïra... »

### Nicolas François, baryton

« Je suis chanteur lyrique baryton professionnel au sein du Chœur de l'Opéra de Rouen Normandie. Je donne également des cours de Formation Musicale à l'école de musique intercommunale, école dans laquelle j'ai commencé la musique et notamment le piano avec Fabienne Poidevin. De cette période j'ai un souvenir particulier avec Julien Rabaut, son amour de la musique et son plaisir de la transmettre.

Après le bac, j'ai entrepris des études de musicologie à l'Université de Rennes, au cours desquelles je me suis découvert une passion pour le chant. J'ai donc intégré la classe de chant de Martine Surais, au Conservatoire de Rennes, et obtenu le certificat d'études musicales CEM de Chant Lyrique en tant que ténor. J'ai tenu plusieurs rôles



de solistes durant cette période avec entre autres Pollione dans «Norma» de Bellini, Don José dans «Carmen» de Bizet, Albert dans «Albert Herring» de Britten, Alfredo dans « La Traviata» de Verdi, Edgardo dans «Lucia di Lammermoor» de Donizzetti... avec lesquels je me suis produit dans de nombreuses salles de concert en Bretagne. J'ai également eu la chance de chanter à la soirée Viva Verdi à l'Acropolium de Carthage, à Tunis, à l'occasion du bicentenaire de la naissance de Verdi. J'y ai accompagné de jeunes chanteurs d'opéra tunisiens. J'ai ensuite poursuivi mes études au Conservatoire de Caen dans la classe de Martine Postel au contact de laquelle je suis passé de chanteur ténor à chanteur baryton. Cela m'a permis d'intégrer le Chœur de l'Opéra de Rouen en 2017 et ainsi de participer à de nombreux opéras avec notamment «Le Postillon de Longjumeau» de Adolph Adam à l'Opéra Comique de Paris en 2019 où j'ai partagé la scène avec le grand ténor international Michael Spyres. Deux autres souvenirs particuliers sont le rôle principal de Jean dans l'Opéra-Comique en un acte de Victor Massé à la salle de spectacle Bretteville-sur-Laize en 2016 et celui de soliste dans le concert lyrique avec le Chœur La Cingalaize à l'Eglise de Bretteville-sur-Laize en 2013. »

### Guillaume Le Corre, clarinettiste

« Je suis clarinettiste professionnel au sein de l'Orchestre de la Suisse Romande, non pas Suisse Normande vous avez bien lu ! Cet orchestre symphonique, dont les initiales sont OSR, situé à Genève, est composé de 110 musiciens tous professionnels. Mon poste est plus précisément « Clarinette Basse Solo », une spécialisation, et un instrument qui ressemble autant à une clarinette qu'à un saxophone.

J'ai commencé la musique dans l'école de musique de Bretteville vers l'âge de 8 ans, en 1985, un peu par hasard, parce qu'entre autres mon meilleur ami y faisait déjà de la trompette. Mon professeur était Julien Rabaut, qui a su me transmettre l'envie de jouer. Assez vite, il m'a orienté vers le conservatoire de Caen que j'ai intégré vers l'âge de 11 ans. J'y ai passé quelques années avec les deux professeurs de







l'époque, tout d'abord Sylvie Manautines, puis Jean-Pierre Antoine. C'est ce dernier qui m'a proposé de prendre le «risque» de m'orienter vers un parcours professionnel. En juin 1995, j'ai obtenu ma médaille d'or à Caen et ai dès octobre suivant rejoint le prestigieux conservatoire supérieur de musique de Lyon. J'y ai obtenu en 1999 mon Prix et ai intégré quelques mois plus tard mon poste actuel, sur concours comme cela se fait toujours dans ce métier.

L'école de musique de Bretteville représente la «rampe de lancement » qui m'a permis de mettre le pied à l'étrier. Il est important de se rendre compte que les parcours des musiciens professionnels qui intègrent même les orchestres les plus prestigieux commencent presque toujours dans une petite structure de la sorte, et non un conservatoire dès le début comme on pourrait le penser. L'école est pour moi indissociable de Julien Rabaut, qui y était incroyablement investi.

Mon (ou mes) souvenir(s) sé situent dans les premières années où les locaux étaient en fait le grenier attenant de Monsieur Rabaut, qui nous y enseignait le solfège. D'abord très mauvais, mon premier souvenir est le déclic de la construction dans mon esprit de l'échelle des notes, qui m'a en moins d'un mois fait passer à des notes bien meilleures! Les autres souvenirs sont constitués par les répétitions et les concerts de l'harmonie sous la direction de Denis Rabaut (fils), et de cette convivialité qu'on trouve souvent dans ces ensembles amateurs.

Evidemment, mon parcours est maintenant jonché d'une multitude de souvenirs qui vont de l'émotion de jouer dans la salle du philharmonique de Berlin ou Vienne, ou en Asie et en Amérique du sud, ce que nous faisons régulièrement avec cet Orchestre à vocation internationale. Néanmoins, mon souvenir le plus marquant restera un des concerts que j'ai eu la chance de donner en tant que clarinette solo avec l'Orchestre National de France sous la direction de Ricardo Muti, un des meilleurs chefs de notre génération. Des moments inoubliables qui justifient les heures passées à travailler seul dans sa chambre !



Les deux messages que je pourrais faire passer ont déjà été donnés : les meilleurs professionnels ont souvent commencé dans des villages, mais il faut savoir se donner beaucoup de peine à travailler seul. Les gens doués sont finalement assez nombreux, ceux qui ont la patience de vraiment travailler le sont moins.

Enfin, et c'est la première vocation d'une école comme celle de Bretteville, les musiciens même amateurs ont la chance de connaitre ce langage, de le partager, d'en faire profiter les autres, sans compter les inestimables bienfaits cognitifs de cette activité. Je rencontre tous les jours des musiciens amateurs adultes, qui se réjouissent au quotidien d'en être capables. »

# Annabelle François, pianiste, accordéonniste, cheffe de choeur...

«J'ai 37 ans, je suis musicienne professionnelle, intermittente du spectacle. Je peux être appelée à jouer en groupe ou en solo partout en France, par une collectivité, une salle de spectacle..., mes spécialités étant le piano, le chant et l'accordéon. Je suis auteur-compositeur. Mon premier Album s'appelle «A la croisée», dans un style poétique d'écriture. Je travaille en ce moment même à l'enregistrement du deuxième album.

Je suis également chef de choeur, compositeur-arrangeur de chants polyphoniques (à plusieurs voix) destinés à des chœurs de Chants du Monde. Mon premier Album s'appelle « A la Una », le prochain devrait sortir bientôt également!



J'ai commencé mon parcours musical à 6 ans à l'école de musique de Bretteville-sur-Laize, auprès de Fabienne Poidevin, professeur de piano d'une gentillesse sans égale et qui m'a donné le goût de l'instrument, notamment en me faisant découvrir le magnifique répertoire pianistique et des compositeurs clefs comme Beethoven, Chopin, Schubert, Debussy... Une deuxième professeur fut très marquante pour moi à l'école de musique : une jeune diplômée brillante, avec une nouvelle méthode, ludique et musicale, pour enseigner « le solfège »: il s'agit de Sophie Cadet. Pleine d'énergie et d'envie de créer des projets, elle crée la chorale, toujours bien active « la Cingalaize » et elle m'invite en m'initiant à l'accompagnement du choeur. J'ai alors 10 ans et je rentre au collège. C'est un déclic pour moi, et une chance, si jeune, de répéter hebdomadairement et de préparer des concerts.

Un des plus jolis souvenirs est certainement ces concerts avec l'orchestre de Vassy, que Sophie dirigeait parallèlement, lors des projets communs avec le chœur : se retrouver petite pianiste entre un orchestre et une cinquantaine de chanteurs était une sensation incroyable. Et je tenais bien ma place!

J'ai donc continué jusqu'au bout le parcours proposé par l'école de musique : c'est à dire ce qui s'appelait le « fin

l'école de musique ; c'est-à-dire ce qui s'appelait le « fin d'études » en piano et FM à l'époque, et cela correspondait à mon départ à 17 ans pour l'université Rennes 2 où j'ai suivi le parcours en Musicologie jusqu'à l'obtention d'une maîtrise en Art, spécialité Musique et Musicologie.

Parallèlement, j'ai continué un parcours classique au Conservatoire de Rennes en obtenant le DEM de musique de chambre en piano.

Mon parcours universitaire s'est continué en entrant au centre de formation des musiciens intervenant à l'école. J'y ai obtenu mon DE de pédagogie (DUMI), qui m'a permis de rentrer tout de suite dans la vie active à temps plein à 23 ans.

Coordinatrice de l'école de Musique Orne Odon, enseignant la FM, l'accordéon, chef de choeur puis professeur de piano à Saint James, également chef de chœur dans cette commune, puis dans ma propre commune et ainsi qu'à Rennes : mon emploi du temps était bien plein!!

A 25 ans, avec l'arrivée de mon petit garçon, je décide de faire le grand saut dans le monde du spectacle, car mon emploi du temps dans les écoles de musique (+ ma vie musicale déjà très riche et active au sein de groupes et troupes de théâtre) ne tient plus dans une semaine!

Je ne regrette en rien ce choix, car depuis, je suis toujours intermittente du spectacle et arrive à aménager un emploi du temps bien complet entre les choeurs, les projets de spectacle en groupe ou solo, les interventions en milieu hospitalier, et ma vie de famille.

Un petit message pour les élèves : la musique est un vrai métier, un vrai travail, et, comme tout travail, il demande du sérieux, du courage, de la passion! Il ne faut pas compter ses heures et ne pas avoir peur des surprises de la vie.»







Ma commune et mon chien : je ramasse à l'aide d'un sac à déjections canines. Pour rappel, des sacs sont disponibles gratuitement à la mairie.

### Quand tondre votre pelouse et tailler vos haies?

tous types de travaux bruyants, sont les suivants : • les jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h

made to the for the property of the state of the for the property of

- les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h

# Sessions de sensibilisation à l'accueil et à l'orientation gérontologique









## Guichets.integres.maia@calvados.fr

Vous êtes un professionnel de l'accueil ? Vous êtes confronté(e) à des personnes âgées en perte d'autonomie ou à leurs proches ?

Les MAIA et les CLIC du Calvados vous proposent des sessions de sensibilisation à l'accueil, l'orientation et le repérage de la fragilité chez les personnes âgées.

### Programme de la session

Présentation de la demi-journée Quizz « qui suis-je ? » Découverte des structures et partenaires présents

### La fragilité

Définition Repérage et alertes Conduite d'entretien

### L'orientation

Comment orienter les personnes âgées fragiles? Présentation des ressources du territoire Outils d'orientation

### Conclusion



Retours sur la session Questionnaires de satisfaction

**GRATUIT** 



Collecte des Bouchons d'amour 2021 (bouchons en plastique) devant la mairie de Bretteville-sur-Laize de 9h à 12h : • samedi 10 juillet 2021, samedi 11 septembre 2021, samedi 13 novembre 2021



# « Minuscule »

## une exposition photographique en plein air

De la médiathèque à la place Cauchard en passant par le boulevard des Alliés et la place de la Mairie, vingt grandes photos fixées sur des panneaux représentant des insectes et des paysages, sont exposées en plein air. Ces clichés ont été pris par des photographes amateurs : Céline Belloni, Cyrille Lagoutte, Emmanuelle Croquevieille, José Manuel Pires Dias, Pierrette Marécal et Ludovic Schuver.

Minuscule, exposition photographique en plein air dans le centre du village en accès libre jusqu'au 3 octobre.













# Hommage à Bernard Delaquaize

par Philippe Duclos et François Callu

Bernard nous a quittés au début de l'été. Il n'est plus là à nos côtés. Il ne sera plus là pour nous aider à enrichir le bulletin municipal auquel il a encore collaboré ce mois-ci.

C'est une page de l'histoire locale qui se tourne tant il a contribué à la vie du village et participé à son



essor: Conseiller municipal pendant 18 ans, pompier volontaire pendant 37 ans et chef du centre de secours de 1982 à 1991, membre de nombreuses commissions municipales, cuisinier du repas des anciens (la liste n'est pas exhaustive), il n'a cessé de s'engager pour sa commune en toute humilité. Bernard, c'était aussi la mémoire de Bretteville. Sa collection de photos et de cartes postales constitue un témoignage précieux de l'évolution de notre village sur plus d'un siècle. Le parcours patrimoine de la commune où l'on trouve la mention «collection Bernard Delaquaize» témoigne de son investissement.

«Bernard, tu serais sans doute gêné de cet hommage, toi qui n'aimais pas te mettre en avant mais simplement agir pour le bien des autres. Tu vas nous manquer. Tu seras cependant toujours avec nous, ne serait-ce que par les archives que tu as laissées qui continueront à alimenter les illustrations du bulletin municipal.»

# Application «panneau pocket»

Panneau Pocket, le nouvel outil d'information en temps réel de la commune de Bretteville-sur-Laize.

En téléchargeant l'application Panneau Pocket, recevez en direct les infos et alertes de la commune : événements, coupures réseaux, travaux, alertes météo...



GRATUIT, ANONYME, SANS PUBLICITE, SANS CREATION DE COMPTE, SANS RECOLTE DE DONNEES PERSONNELLES

### Comment faire ?

Téléchargez gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant PanneauPocket sur Play Store, App Store ou AppGallery ou

Consultez les infos et alertes depuis votre ordinateur sur app.panneaupocket.com

# Etat-civil 2020

### Mariages

Allais Sophie et Martinoff Nicolas, le 11 juillet Roblin Cindy et Goujon Dylan, le 25 juillet Cantel Lise et Prémel-Cabic Alexandre, le 8 août Catherine Laurence et Guesnon Laurent, le 22 août Sebbane Emilie et Pezeron Kevin, le 19 septembre

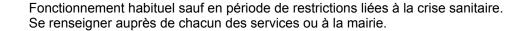
### **Naissances**

Delaunay Laly, le 20 février
Butel Clémence, le 25 mars
Petitbon Lenny, le 4 avril
Maunoury Léon, le 30 mai
Maupas Soan, le 7 juillet
Godefroy Joackim, le 14 juillet
Descamps Ambre, le 16 juillet
Dufour Mahaut, le 11 août
Kéters Gardey Thibault, le 17 août
Leneylé Léo, le 26 août

Guenier Adèle, le 30 août Bréhier Lou, le 16 septembre Michel Mattia, le 16 septembre Pelluet Léna, le 14 octobre Bouquerel Louise, le 27 novembre Sall Anta, le 2 décembre Lainenn Naïlan, le 6 décembre Delacre Ethan, le 24 décembre Grasset Yuna, le 24 décembre Lecoq Gournay Léo, le 25 décembre

### Décès

Foucher Isabelle, le 3 janvier Cerf, née Festoc Gabrielle, le 15 janvier Lecoeur, née Quesney Yvonne, le 26 janvier Maréchal, née Bachelot Solange, le 2 février Lacroix Yves, le 4 février Lelaidier, née Pontois Thérèse, le 13 février Morineau, née Leprévost Nelly, le 24 mars Fournet Joseph, le 18 avril Duval Jean-Claude, le 14 mai Guillet, née Duvéré Françoise, le 14 mai Martin Irénée, le 20 mai Bouillard, née Liard Renée, le 4 juillet Lepitre Bernard, le 12 septembre Ravalet, née Fest Marcelle, le 21 septembre Marie Claude, le 25 septembre Legluais Marie-Claude, le 30 septembre Verrolle, née Lelouvier Denise, le 2 octobre Labbé Bernard, le 11 octobre Frimout, née D'Hondt Henriette, le 31 octobre Lozach, née Leroux Janine, le 11 novembre Planchenault, née Nicolas Edith, le 18 novembre Marie, née Aussant Odile, le 26 novembre Delacour Vanessa, le 30 décembre





Secrétariat: 02.31.23.50.02

Ouvert du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 16h,

sauf les lundis & mercredis après-midi.

Courriel : secretariat@commune-brettevillesurlaize.com Site internet : bretteville-sur-laize.a3w.fr

Permanence du Maire : le mercredi de 10h à 12h Médiathèque : 02.31.08.49.51

Courriel: mediatheque@commune-brettevillesurlaize.com Horaires d'ouverture : lundi 10h30-12h, mardi 14h30-17h, mercredi 10h-12h & 14h-18h, jeudi 10h-12h, samedi 10h-13h

Cinéma tous les vendreda de de de de la communication de la communicat

Point Info 14: 02.31.23.49.47 Courriel: pointinfo14.brettevillelaize@gmail.com

Rendez-vous permanence CAUE - conseil architecture :

02.31.15.59.60 / www.caue14.fr

## larifs locations

### Salle des fêtes :

Avec vaisselle Sans vaisselle Habitant de la commune : 340 € 240 € 500 € Habitant hors commune: 400 € Chauffage pour 2 jours : 88 € (du 15/10 au 15/04) Vin d'honneur : 54 € (+chauffage : 13 €) Etat des lieux / Location vaisselle :

contacter la mairie (Prêt gratuit de tables et de chaises)

## Santé

**SMUR:** 15

Médecins:

M. de la Provôté : 02.31.23.55.54 M. L'Hirondel : 02.31.23.52.56 M. Maindrelle : 02.31.23.52.54 M. Parat : 02.31.23.50.03

116.117 : pour joindre un médecin généraliste de garde en

Normandie

Kinésithérapeutes: Cabinet: 02.31.23.53.44

M. Croquevieille, Mlle Stefani
Orthophoniste: Mme Dumontet: 06.51.48.45.66

Mme Huet : 02.31.74.16.46 Infirmiers : Cabinet : 02.31.23.53.26

Mme Still, M. Dulowski, Mme Doron / Remplaçante : Mme Berthelot **Dentiste :** Mme Roger : 02.31.23.54.90

Podologue: Mme Croquevieille: 02.31.34.23.64
Sophrologue: Mme Sosson: 06.29.23.74.02
Ostéopathe: M. Kostrz: 06.10.54.96.47
Psychomotricienne: Mme Meurisse: 06.81.85.19.99
Pharmacie: 02.31.23.50.23 Mme Renouf, M. Brotelande Pharmacie de garde la plus proche de chez vous : N° audiotel 3237 (24h/24h) / www.3237.fr

## Scolaire et petite entance

Ecoles: 02.31.23.50.06 Collège: 02.31.23.50.66 Réseau d'aide: 02.31.85.42.77 Cantine: 02.31.79.61.61

Garderie scolaire: 02.31.29.90.63 Micro-crèche: 09.86.31.82.68 / 123soleilbretteville@gmail.com

Assistantes maternelles :

www.calvados.fr (rubrique «services en ligne»)

Transport scolaire: 02.31.79.79.59 / Intempéries: 06.76.74.00.36 / demandes de titres de transport: https://nomad.normandie.fr

## Séniors

Centre Local d'Information et

de Coordination gérontologique (C.L.I.C), antenne de Falaise 4 rue de la Résistance, Bâtiment B - 14700 Falaise 02.31.41.41.90 / Courriel : clicpaysdefalaise@cg14.fr Du lundi au vendred : de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h30 Maison de retraite : E.H.P.A.D «Les Chanterelles» :

Lieu-dit « la Moissonnière » 14680 Bretteville/Laize

02.31.23.81.21 Courriel: residence.chanterelles@resalia-ms.com

Aide à Domicile en Milieu Rural (A.D.M.R)

4 rue Paixhans – 14680 Bretteville-sur-Laize / 02.31.26.50.19

Courriel: bret.laize@fede14.admr.org

Ouvert au public le lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h00 à 12h00 et le jeudi après-midi de 13h30 à 16h30

## Social

Pôle Emploi : 3949 Travail Emploi Formation (T.E.F.) :

Lieu-dit « Les Riffets » – 14680 Bretteville-sur-Laize 02.31.23.89.38 - Courriel : tefducingal@gmail.com Vetifer du Cingal : 02.31.95.00.48 R.E.S.P.I.R.E. du Cingal (ressourcerie) : 07.50.14.89.80

Mission Locale Caen Calvados Centre, antenne de Falaise : Tél. : 02 31 90 23 92

Centre socio-médical du Conseil départemental 3 rue du général de Gaulle - 14680 Bretteville-sur-Laize

02.31.41.64.72

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et 14h à 16h30 Secours Catholique: Mme Samson: 02.31.23.72.12

CCAS: mairie de Bretteville-sur-Laize Allô Maltraitance: 0800 05 1234 Maltraitance adultes: 3977

Femmes victimes de violence : 3919 Non au harcèlement: 3020

## Autres services

Communauté de Communes Cingal-Suisse Normande

4, Rue Docteur Gourdin - THURY-HARCOURT -LE HOM

02.31.79.61.61

Gendarmerie: 02.31.15.07.00 ou 17

Pompiers: 18

Presbytère: 02.31.23.52.43 / Messe le dimanche à 10h30

Presbytère: 02.31.23.52.43 / Messe le dimanche à 10h30
Marché hebdomadaire: tous les jeudis matin
VEOLIA (eau): 09.69.39.56.34 (24h/24h - 7 j. / 7 j.)
Permanence député: Une fois par mois (affichage en mairie)
Taxi: 06.11.28.93.72 / Courriel: isataxi@gmail.com
Ma Commune Ma Santé: M. Guillaume LEROULLEY,
55 av Chéron Caen, 06.61.41.82.31
www.macommunemasante.org / 05.64.10.00.48
Présence verte: Mme Hélène Desrue / 02.31.25.39.10
Courriel: presenceverte msaservices-cotesnormandes fr Courriel: presenceverte.msaservices-cotesnormandes.fr

# Traitement des déchets

SMICTOM de la bruyère :

Bureaux : Site des Aucrais, Gouvix - 02.31.23.84.63

Courriel : smictomdelabruyere@gmail.com Site internet : www.smictomdelabruyere.fr Déchetterie Saint Martin de Fontenay : RD235,

à la sortie de Fontenay-le-Marmion Courriel : plateformesmf@gmail.com

**Ordures ménagères :** Ramassage le mardi matin. Distribution annuelle de **sacs-poubelles** en fin de 1er trimestre. Calendrier de collecte à consulter sur site internet.

Corps creux et cartonnettes : Ramassage en sacs jaunes Calendrier de collecte à consulter sur site internet

Déchets électriques et électroniques à déposer au SMICTOM, le premier et le troisième samedi du mois de 9h à 12h

Tri sélectif : Conteneurs face au tennis de table, rue Jean Jaurès et rue de la Criquetière.

DASRI : Déchets d'Activité de Soin à Risques Infectieux (seringues, aiguilles), collecte à la pharmacie. Piles usagées : bacs sous les plans de la commune (Place de la mairie et du collège).

Benne à déchets verts (atelier communal des Hautes-Varendes) : Ouvert les mercredis et jeudis de 14 h à 18 h et le samedi de 9 h à 12h et de 14 h à 17 h

SUEZ (Déchetterie) Les Aucrais - 14190 Cauvicourt 02.31.23.59.12 Jours et horaires d'ouverture (sans rendez-vous) : mardi et vendredi de 9h à 11h45 et de 13h30 à 16h45; mercredi et jeudi de 9h à 11h45; samedi de 9h à 11h45 (03/07; 17/07; 07/08; 21/08; 04/09; 18/09; 02/10; 16/10; 06/11; 20/11; 04/12; 18/12)

# sprit jardins

Une foire aux plantes, des décorations d'extérieur, un village habité par une soixantaine d'exposants, des conférences et des ateliers : Esprit Jardins organisé par l'office de tourisme de la Suisse normande, les 26 et 27 juin, à l'abbaye de Barbery a proposé de nombreuses animations tout au long de ce week-end. Cette première édition a été une réussite avec plusieurs temps forts comme le spectacle du théâtre équestre de La Pommeraye, le maginifique feu d'artifice ; le concert du groupe de musique folk « The Troubadoors », l'exposition photographique « Roses, pivoines & agapanthes » en plein air ou encore le récital de chants autour de la thématique des fleurs dans la mélodie française.

















